



*Paris, le 21 mars 2018*

**Monsieur David BELLIARD**  
Président du Groupe Ecologiste de Paris

**Monsieur Michel Delpuech**  
Préfet de Police

**Madame Dominique Versini**  
Adjointe à la maire de Paris  
en charge de la protection de l'enfance

Objet : décès de M. Malik Nurulain

Monsieur le Préfet, Madame la Maire,

Le 14 février dernier, Malik Nurulain, un jeune de 17 ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, bénéficiant de la protection subsidiaire de l'OFPPA, en grande détresse psychique, a été retrouvé noyé dans la Seine. Il avait déjà tenté de mettre fin à ses jours et sortait d'un troisième séjour en hôpital psychiatrique. Il vivait seul en hôtel social faute de place adaptée en foyer, sans l'encadrement nécessaire à un jeune mineur dans cette situation. Le signalement de sa disparition est arrivé plusieurs jours après son décès, témoignant manifestement du manque de coordination entre les différentes instances concernées.

Nous souhaitons avoir toutes les lumières sur ce cas tragique. Quelles informations pouvez-vous nous apporter sur les causes de ce décès ?

Par ailleurs, pour éviter que pareil drame ne se reproduise, quelles sont les mesures qui vont être prises par l'Aide Sociale à l'Enfance ?

Nous vous remercions par avance de toutes les précisions que vous voudrez bien nous apporter et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

**David BELLIARD**